ASSOCIATION « LE TRANSIT »
Association régie par la loi du Ier Juillet 1901
Siège social : 560 rue de Verdun
69400 – VILLEFRANCHE SUR SAONE

SIRET : 329 736 656 00052 - APE : 8299 Z

EXERCICE du 01.01.2017 au 31.12.2017

Rapport
du commissaire aux comptes

ACG Auditeurs Consultants
GOUDARD ASSOCIÉS
174, allée de Riottier - Parc du Bordelan 69400 LIMAS
audit@acgaudit.fr
Tél. 04 74 62 49 70 - Fax 04 74 03 91 90

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON
SAS AU CAPITAL DE 100 000 € / 484 777 156 RCS Villefranche-Tarare/APE 6920Z
N° TVA Intracommunautaire FR 04 484 777 156

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2017

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels **de l'ASSOCIATION « LE TRANSIT »**, relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de **la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données **dans le rapport financier du conseil d'administration** et dans les autres documents adressés **aux membres de l'association** sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LIMAS,
Le 21 mai 2018
SAS « A.C.G. – AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES »
Commissaire aux Comptes

Christophe GOUDARD

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN

RESULTAT

ANNEXE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 892	3 892				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	87 535	52 241	35 294	23 800	11 494	48.29
	Autres immobilisations corporelles	244 001	184 635	59 366	72 727	-13 361	-18.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 562		1 562	1 104	458	41.46
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 761		9 761	9 361	400	4.27
	Total II	346 751	240 768	105 983	106 992	-1 010	-0.94
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	3 691		3 691	2 018	1 673	82.87
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	3 762		3 762	6 354	-2 591	-40.78
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	6 210		6 210	2 627	3 582	136.36
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	291 308	6 809	284 500	193 013	91 487	47.40
	Autres créances	98 346		98 346	57 290	41 055	71.66
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	4 351		4 351	109 224	-104 872	-96.02
	Charges constatées d'avance (3)	17 901		17 901	18 602	-701	-3.77
	Total III	425 569	6 809	418 760	389 128	29 632	7.62
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	772 320	247 577	524 743	496 120	28 623	5.77

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an 9 037

En Euros

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 156 380)	156 380	175 346	-18 966	-10.82
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-21 479	-18 966	-2 513	-13.25
	Subventions d'investissement	14 122	20 698	-6 576	-31.77
	Provisions réglementées				
	Total I	149 022	177 078	-28 056	-15.84
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	18 428	21 827	-3 399	-15.57
	Total III	18 428	21 827	-3 399	-15.57
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	80 907	69 357	11 550	16.65
	Concours bancaires courants	7 481		7 481	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	355		355	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 285	64 820	22 465	34.66
	Dettes fiscales et sociales	162 272	136 216	26 056	19.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 792		9 792	
	Autres dettes	84	20 065	-19 981	-99.58
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	9 115	6 757	2 358	34.89
	Total IV	357 293	297 215	60 077	20.21
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	524 743	496 120	28 623	5.77
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	301 117	253 706		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	11 502		11 502	9 981	1 521	15.23
Production vendue de services	1 041 444		1 041 444	932 446	108 997	11.69
Chiffre d'affaires NET	1 052 946		1 052 946	942 428	110 518	11.73
Production stockée			-2 591	6 354	-8 945	-140.78
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			381 195	250 759	130 435	52.02
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			22 145	30 617	-8 472	-27.67
Autres produits			137	166	-29	-17.71
Total des Produits d'exploitation (I)			1 453 831	1 230 324	223 507	18.17
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			63 647	47 424	16 223	34.21
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-1 825	1 272	-3 098	-243.46
Autres achats et charges externes *			357 622	289 779	67 843	23.41
Impôts, taxes et versements assimilés			31 254	29 706	1 548	5.21
Salaires et traitements			733 385	637 139	96 246	15.11
Charges sociales			249 412	210 853	38 559	18.29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			45 709	38 464	7 244	18.83
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 931	2 646	-716	-27.04
Dotations aux provisions				3 240	-3 240	-100.00
Autres charges			121	143	-21	-14.95
Total des Charges d'exploitation (II)			1 481 256	1 260 667	220 590	17.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-27 426	-30 343	2 917	9.61
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			458	11		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				5 587		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	7	8	-1	-9.68
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		49	-49	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7	57	-50	-87.96
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 305	1 074	231	21.52
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 305	1 074	231	21.52
2. Résultat financier (V-VI)	-1 298	-1 017	-281	-27.61
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-28 724	-31 360	2 636	8.41
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	775	9 468	-8 693	-91.81
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 576	8 627	-2 051	-23.77
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	7 352	18 096	-10 744	-59.37
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	107	5 701	-5 594	-98.12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	107	5 701	-5 594	-98.12
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 245	12 394	-5 150	-41.55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 461 189	1 248 476	212 713	17.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 482 669	1 267 442	215 227	16.98
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-21 479	-18 966	-2 513	-13.25

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 155 145

ASSOCIATION LE TRANSIT
560 Rue de Verdun
BP 90149
69655 VILLEFRANCHE SUR SAONE

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

ACG Auditeurs Consultants
GOUDARD ASSOCIÉS
174, allée de Riottier 69400 LIMAS
Tél. 04 74 62 49 70 – Fax 04 74 03 91 90
N°SIRET 484 777 156 00023

ExinCo
22 Rue Bellecordière
69002 LYON
04 78 37 00 77

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations complémentaires (CICE)	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	4
Evaluation des matières et marchandises	4
Evaluation des créances et des dettes	4
Dépréciation des créances	4
Produits à recevoir	5
Charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	5
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ACG Auditeurs Consultants
GOUDARD ASSOCIÉS
174, allée de Riottier 69400 LIMAS
En Tél. 04 74 62 49 70 - Fax 04 74 03 91 90
N°SIRET 484 777 156 00023

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 524 742.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un déficit de -21 479.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 45 541 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 892		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	66 208		21 328
Installations générales agencements aménagements divers	60 242		6 729
Matériel de transport	149 966		7 625
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 279		8 160
TOTAL	287 694		43 842
Autres participations	1 104		458
Prêts, autres immobilisations financières	9 361		400
TOTAL	10 465		858
TOTAL GENERAL	302 051		44 699

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 892	3 892
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			87 535	87 535
Installations générales agencements aménagements divers			66 971	66 971
Matériel de transport			157 591	157 591
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 439	19 439
TOTAL			331 536	331 536
Autres participations			1 562	1 562
Prêts, autres immobilisations financières			9 761	9 761
TOTAL			11 323	11 323
TOTAL GENERAL			346 750	346 750

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 892			3 892
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 407	9 834		52 241
Installations générales agencements aménagements divers	44 539	3 426		47 965
Matériel de transport	94 187	31 868		126 055
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 033	581		10 615
TOTAL	191 167	45 709		236 876
TOTAL GENERAL	195 059	45 709		240 768

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	9 834				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 426				
Matériel de transport	31 868				
Matériel de bureau informatique mobilier	581				
TOTAL	45 709				
TOTAL GENERAL	45 709				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	21 827		3 399		18 428
TOTAL	21 827		3 399		18 428

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 878	1 931			6 809
TOTAL	4 878	1 931			6 809
TOTAL GENERAL	26 705	1 931	3 399		25 237
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 931	3 399		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 761	0	9 761
Clients douteux ou litigieux	9 037	-1	9 037
Autres créances clients	282 272	282 272	
Personnel et comptes rattachés	1 454	1 454	
Impôts sur les bénéfices	45 541	45 541	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 397	6 397	
Débiteurs divers	44 954	44 954	
Charges constatées d'avance	17 901	17 901	
TOTAL	417 316	398 518	18 798

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 524	7 524		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	80 865	24 689	56 176	
Fournisseurs et comptes rattachés	87 285	87 285		
Personnel et comptes rattachés	37 688	37 688		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 756	79 756		
Taxe sur la valeur ajoutée	44 557	44 557		
Autres impôts taxes et assimilés	270	270		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 792	9 792		
Autres dettes	84	84		
Produits constatés d'avance	9 115	9 115		
TOTAL	356 938	300 762	56 176	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 487			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 558
Total	6 558

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 202
Dettes fiscales et sociales	50 158
Total	71 402

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 901
Total	17 901
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	9 115
Total	9 115

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements ont été constatés sous forme de provision à la clôture de l'exercice, à savoir pour un montant de 18 428.04 Euros.